

Communauté de communes du



Pièce 3

**DÉCLARATION DE PROJET RELATIVE AU PROJET DE MAISON INTERGENERATIONNELLE
À FRANCHEVELLE ENTRAINANT LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE FRANCHEVELLE**

DOSSIER APPROUVE LE 04 JUILLET 2024

ANNEXES



Bureau d'études **INITIATIVE**, Aménagement et Développement
RCS : D 339 752 644 - SIRET : 339 752 644 00015 - APE : 7112B
Siège social : 4, passage Jules Didier 70000 VESOUL
Tél. : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69 - e-mail : initiativead@orange.fr

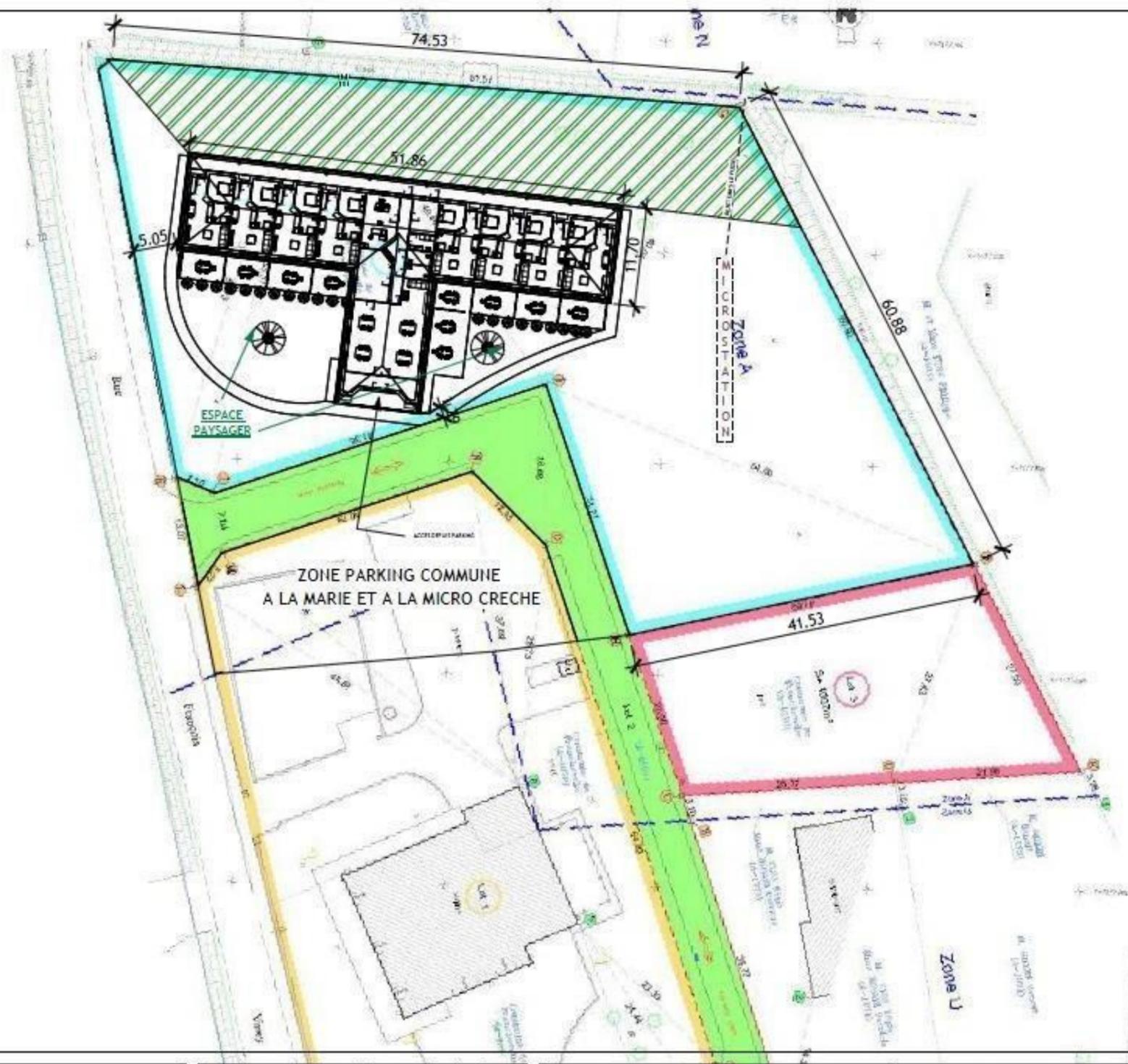
Table des matières

ANNEXES	2
SOMMAIRE	Erreur ! Signet non défini.
1. PROJET DE LA MAISON INTERGENERATIONELLE	3
2. METHODOLOGIE DES INVENTAIRES REALISES DANS LE CADRE DE	8
3. ETUDE DU CARACTERE HUMIDE DES ZONES DE PROJETS	12
3.1. Méthodologie	13
3.1.1. Références réglementaires relatives à l'inventaire des zones humides	13
3.1.2. Le niveau national : le code de l'environnement	13
3.1.3. Méthode d'identification et de délimitation des zones humides	14
3.1.4. Méthode par identification des espèces végétales	15
3.1.5. Méthode par identification des habitats	15
3.1.6. Synthèse géologique	16
3.2. Résultats des investigations de terrains	18
3.2.1. Analyse du secteur	18
3.3. SONDAGES PEDOLOGIQUES – 23 / 02 / 23	19
3.4. RELEVÉS FLORISTIQUES - 03 / 04 / 23 et 17 / 05 / 23	22
4. LISTE DE LA FLORE DU TERRITOIRE COMMUNAL DE FRANCHEVELLE SELON LA BIBLIOGRAPHIE	26
5. LISTE DE LA FAUNE RELEVÉE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DE FRANCHEVELLE SELON LA BIBLIOGRAPHIE ET LES INVENTAIRES	32
6. TABLEAUX BRUTS DES INDICES PONCTUELS D'ABONDANCE (IPA)	34
7. AVIS CDPENAF	36

1. PROJET DE LA MAISON INTERGENERATIONELLE

(Source : Concept Habitat)

1 Plan Masse
Ech : 1 : 500



CONCEPT HABITAT
50 RUE ARISTIDE BRIAND
70300 SAINT-SAUVEUR

N°	Description	Date

MAIRIE DE FRANCHEVELLE - 1 RUE DU BARON BOUVIER 70200 FRANCHEVELLE
CONSTRUCTION MAISON TRANSGENERATIONNELLE

PLAN DE MASSE		PC02
Numéro de projet	INDICE A	
Date	07/07/2023	
Dessiné par	C CONCEPT HABITAT	
Vérifié par	Vérificateur	Echelle 1 : 500

10/07/2023 16:23:23

2 VUE SUD
Ech. :

PRESENTATION PROJET MAISON DE RETRAITE

1 VUE SUD EST
Ech. :

N°	Description	Date

50 RUE ARISTIDE BRIAND
70300 SAINT-SAUVEUR

MAIRIE DE FRANCHEVELLE - 1 RUE DU BARON BOUVIER 70200 FRANCHEVELLE
CONSTRUCTION MAISON DE RETRAITE DE 10 LOGEMENTS

VUES 3D EXTERIEURES
APS 000

1300 10023 15 01 24

1 PLAN TYPE LOGEMENT
Ech. : 1 : 50

N°	Description	Date

50 RUE ARISTIDE BRIAND
70300 SAINT-SAUVEUR

MAIRIE DE FRANCHEVELLE - 1 RUE DU BARON BOUVIER 70200 FRANCHEVELLE
CONSTRUCTION MAISON DE RETRAITE DE 10 LOGEMENTS

PLAN TYPE LOGEMENT
APS 002

1300 10023 15 01 24

1 Niveau 0
Ech. : 1 : 175

N°	Description	Date

50 RUE ARISTIDE BRIAND
70300 SAINT-SAUVEUR

MAIRIE DE FRANCHEVELLE - 1 RUE DU BARON BOUVIER 70200 FRANCHEVELLE
CONSTRUCTION MAISON DE RETRAITE DE 10 LOGEMENTS

PLAN DE RDC
APS 001

1300 10023 15 01 24

2 VUE SALLE COMMUNE
Ech. :

1 VUE LGT
Ech. :

N°	Description	Date

50 RUE ARISTIDE BRIAND
70300 SAINT-SAUVEUR

MAIRIE DE FRANCHEVELLE - 1 RUE DU BARON BOUVIER 70200 FRANCHEVELLE
CONSTRUCTION MAISON DE RETRAITE DE 10 LOGEMENTS

VUES 3 D INTERIEURES
APS 003

1300 10023 15 01 24

CONCEPT HABITAT
50 RUE ARISTIDE BRIAND
70300 SAINT-SAUVEUR

N°	Description	Date

MAIRIE DE FRANCHEVELLE - 1 RUE DU BARON BOUVIER 70200 FRANCHEVELLE
CONSTRUCTION MAISON DE RETRAITE DE 10 LOGEMENTS

VUES INTERIEURES
APS 004

Numero de projet	0001
Date	13/01/2023
Dessiné par	Auteur
Vérifié par	Vérificateur
Echelle	

13/01/2023 15:51:13

1 Elévation Est
Ech : 1 : 100

5.74 TOITURE
2.50 Niveau 1
0 Niveau 0

2 Elévation Ouest
Ech : 1 : 100

5.74 TOITURE
2.50 Niveau 1
0 Niveau 0

CONCEPT HABITAT
50 RUE ARISTIDE BRIAND
70300 SAINT-SAUVEUR

N°	Description	Date

MAIRIE DE FRANCHEVELLE - 1 RUE DU BARON BOUVIER 70200 FRANCHEVELLE
CONSTRUCTION MAISON DE RETRAITE DE 10 LOGEMENTS

FACADES EST ET OUEST
PC05

Numero de projet	0001
Date	13/01/2023
Dessiné par	C CONCEPT HABITAT
Vérifié par	Vérificateur
Echelle	1 : 100

13/01/2023 15:51:28

1 Coupe 1
Ech : 1 : 200

5.74 TOITURE
2.50 Niveau 1
0 Niveau 0

2 Coupe 2
Ech : 1 : 100

5.74 TOITURE
2.50 Niveau 1
0 Niveau 0

2.86
1.40
Cabinet inf 24.92 m²
CUISSINE 23.25 m²
SALLE CONVIV 34.09 m²
HALL 15.49 m²

CONCEPT HABITAT
50 RUE ARISTIDE BRIAND
70300 SAINT-SAUVEUR

N°	Description	Date

MAIRIE DE FRANCHEVELLE - 1 RUE DU BARON BOUVIER 70200 FRANCHEVELLE
CONSTRUCTION MAISON DE RETRAITE DE 10 LOGEMENTS

PLANS DE COUPES
PC03

Numero de projet	0001
Date	13/01/2023
Dessiné par	C CONCEPT HABITAT
Vérifié par	Vérificateur
Echelle	Comme indiqué

13/01/2023 15:51:21

1 Elévation Nord
Ech : 1 : 175

5.74 TOITURE
2.50 Niveau 1
0 Niveau 0

2 Elévation Sud
Ech : 1 : 175

5.74 TOITURE
2.50 Niveau 1
0 Niveau 0

CONCEPT HABITAT
50 RUE ARISTIDE BRIAND
70300 SAINT-SAUVEUR

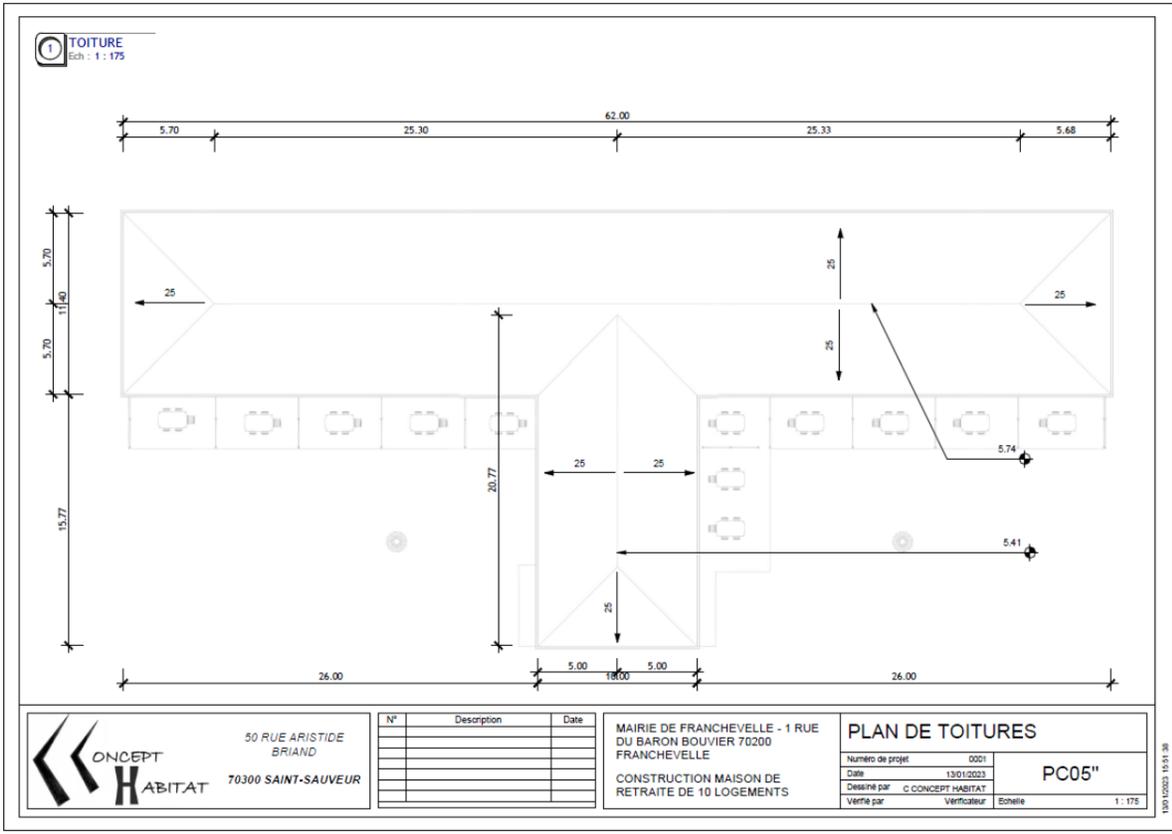
N°	Description	Date

MAIRIE DE FRANCHEVELLE - 1 RUE DU BARON BOUVIER 70200 FRANCHEVELLE
CONSTRUCTION MAISON DE RETRAITE DE 10 LOGEMENTS

FACADES NORD ET SUD
PC05'

Numero de projet	0001
Date	13/01/2023
Dessiné par	C CONCEPT HABITAT
Vérifié par	Vérificateur
Echelle	1 : 175

13/01/2023 15:51:34



2. METHODOLOGIE DES INVENTAIRES REALISES DANS LE CADRE DE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Après des recherches bibliographiques, le site a fait l'objet de prospections de terrain afin d'effectuer des inventaires floristiques et faunistiques.

Le tableau ci-dessous expose les dates d'inventaires de la faune, la flore et des zones humides de la zone concernée par la mise en compatibilité du PLU de Francheville.

Date	Auteurs	Groupes étudiés	Météo (Source : Météociel)
23/02/2023	Manon Deboskre	Sol	Vent (rafales maxi) (km/h) 5 km/h Pluie (mm) 3,4 mm Température maxi (°C) 13,3°C Température mini (°C) 7,8°C
03/04/2023	Clara Tournier	Flore de zone humide	Vent (rafales maxi) (km/h) 25 km/h Pluie (mm) 0 mm Température maxi (°C) 6,5°C Température mini (°C) 4,7°C
17/05/2023	Clara Tournier	Flore de zone humide Faune	Vent (rafales maxi) (km/h) 43 km/h Pluie (mm) 0 mm Température maxi (°C) 15,9°C Température mini (°C) 2,7°C
07/07/2023	Clara Tournier	Faune	Vent (rafales maxi) (km/h) 5 km/h Pluie (mm) 0 mm Température maxi (°C) 32,4°C Température mini (°C) 10,7°C

Zones humides

L'identification des zones humides a été réalisée selon les principes et critères définis par l'arrêté ministériel du 1er octobre 2009, modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 relatif aux critères de définition et de délimitation des zones humides en application de l'article R.211-108 du code de l'environnement.

Habitats naturels et flore

Les espèces végétales présentes ont été identifiées et listées sur site afin de caractériser les habitats du site.

Chaque habitat a fait l'objet d'un inventaire floristique selon les critères de l'arrêté ministériel du 1er octobre 2009, modifiant l'arrêté du 24 juin 2008.

La zone a également fait l'objet, sur toute sa surface, d'une recherche des espèces protégées régionalement ou nationalement ou appartenant à des référentiels régionaux.

Faune

- Oiseaux :

L'avifaune de la commune a été inventoriée grâce à une recherche quantitative des espèces lors d'un passage en mai.

La méthode utilisée est celle des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA). Cette méthode décrite par Blondel *et al.* (1970) consiste à inventorier les espèces d'oiseaux présentes par points d'écoute de 20 minutes sur un point fixe, sans déplacements, jusqu'aux limites de la perception humaine avec jumelles.

Les IPA sont réalisés pendant le pic d'activité de l'avifaune, le matin après le lever du soleil. Grâce à une paire de jumelles, tous les individus vus ou entendus en même temps sont comptabilisés. D'autres informations sont prises en compte comme le milieu sur lequel l'espèce est comptabilisée, si l'espèce exploite le milieu ou est détectée au loin et si l'espèce se reproduit sur le site.

Au vu de la faible taille du site, un seul point a été réalisé.

La cartographie suivante localise le point d'écoute et les données brutes sont disponibles dans la partie 7.



Inventaire avifaune



- **Autres groupes :**

Les reptiles ont fait l'objet d'inventaires par recherche qualitative sur l'ensemble de la zone.

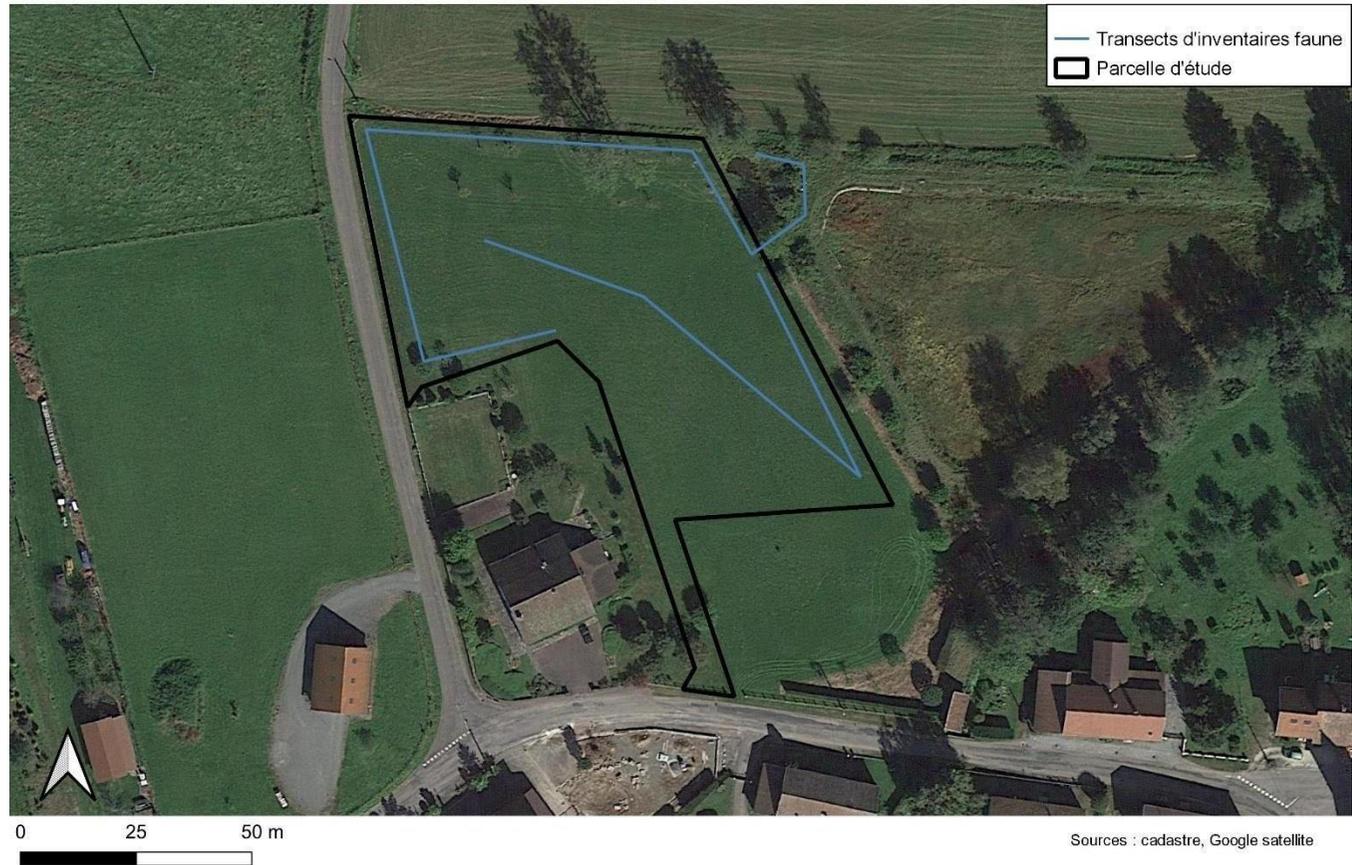
Les amphibiens ont fait l'objet d'inventaires par recherche qualitative sur l'ensemble du site avec un effort particulier à proximité des ruisseaux.

Les insectes ont fait l'objet d'un inventaire qualitatif sur l'ensemble du site. Un effort particulier a été donné sur les lépidoptères et les odonates car ce sont des espèces bioindicatrices de l'état écologique du milieu.

Voir les résultats dans la partie 6.



Inventaires autres groupes



3. ETUDE DU CARACTERE HUMIDE DES ZONES DE PROJETS

3.1. Méthodologie

L'article L211-1 du code de l'environnement précise « on entend par zone humide les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

3.1.1. Références réglementaires relatives à l'inventaire des zones humides

Le niveau européen de protection : la directive cadre sur l'eau

La directive cadre sur l'eau du 23 octobre 2000 fixe un objectif de bon état écologique et physico-chimique des eaux et des milieux aquatiques à l'horizon 2015. Pour satisfaire à cette exigence, tous les milieux situés à l'interface des activités humaines et de la rivière sont à prendre en compte, même les milieux éloignés des berges, des cours d'eau et des plans d'eau. Cette approche introduit le concept de « zone d'influence » ou « zone tampon », c'est-à-dire toutes les zones dont les caractéristiques ou le fonctionnement interfèrent sur l'état des milieux aquatiques. Les zones humides en font partie, ainsi que « l'espace de fonctionnalité » dans lequel elles s'insèrent.

3.1.2. Le niveau national : le code de l'environnement

▫ L'assèchement, la mise en eau, l'imperméabilisation, le remblai de plus de 1 ha en zones humides ou marais est soumis à autorisation. Dans le cas d'une surface comprise entre 0,1 et 1 ha, les travaux sont soumis à déclaration (art. L214-1 et 2 du CE).

▫ La loi de développement des territoires ruraux : La loi n°2005-157 du 23 février 2005 a créé un nouveau régime juridique spécifique aux zones humides. Les principales innovations concernent la reconnaissance politique et juridique des zones humides, la modification de leur définition, la création de procédures

de délimitation, une nouvelle fiscalité incitative et un renforcement global de leur protection.

▫ La loi sur l'eau et les milieux aquatiques : La loi n°2006-1772 a été promulguée le 30 décembre 2006. Elle modifie certains articles du code de l'environnement et du code rural et renforce la nécessité de « Mener et favoriser des actions de préservation, de restauration, d'entretien et d'amélioration de la gestion des milieux aquatiques et des zones humides » (art. 83.7 du CE) car « la préservation et la gestion durable des zones humides sont d'intérêt général » (inséré par la Loi de développement des territoires ruraux).

▫ L'arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

Les articles 1 à 3 de l'arrêté du 24 juin 2008 susvisé sont remplacés par les dispositions suivantes : « Art. 1er. - Pour la mise en œuvre de la rubrique 3. 3. 1. 0 de l'article R. 214-1 du code de l'environnement, une zone est considérée comme humide si elle présente l'un des critères suivants :

1° Les sols correspondent à un ou plusieurs types pédologiques, exclusivement parmi ceux mentionnés dans la liste figurant à l'annexe 1. 1 et identifiés selon la méthode figurant à l'annexe 1. 2 au présent arrêté. Pour les sols dont la morphologie correspondant classes IV d et V a, définis d'après les classes d'hydromorphie du groupe d'étude des problèmes de pédologie appliquée (GEPPA, 1981 ; modifié), le préfet de région peut exclure l'une ou l'autre de ces classes et les types de sol associés pour certaines communes, après avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

2° Sa végétation, si elle existe, est caractérisée par :

- soit des espèces identifiées et quantifiées selon la méthode et la liste d'espèces figurant à l'annexe 2.1 au présent arrêté complétée en tant que de besoin par une liste additionnelle d'espèces arrêtées par le préfet de région sur proposition du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), le cas échéant, adaptée par territoire biogéographique ;

- soit des communautés d'espèces végétales, dénommées "habitats", caractéristiques de zones humides, identifiées selon la méthode et la liste correspondante figurant à l'annexe 2. 2 au présent arrêté.

Art. 2.-S'il est nécessaire de procéder à des relevés pédologiques ou de végétation, les protocoles définis sont exclusivement ceux décrits aux annexes 1 et 2 du présent arrêté.

Art. 3.-Le périmètre de la zone humide est délimité, au titre de l'article L. 214-7-1, au plus près des points de relevés ou d'observation répondant aux critères relatifs aux sols ou à la végétation mentionnés à l'article 1er. Lorsque ces espaces sont identifiés directement à partir de relevés pédologiques ou de végétation, ce périmètre s'appuie, selon le contexte géomorphologique soit sur la cote de crue, soit sur le niveau de nappe phréatique, soit sur le niveau de marée le plus élevé, ou sur la courbe topographique correspondante. »

La DREAL Franche-Comté a recensé des zones humides sur le territoire communal, le bureau IAD a également recensé les zones humides du territoire afin d'obtenir une cartographie plus précise que celle de la DREAL.

3.1.3. Méthode d'identification et de délimitation des zones humides

L'identification des zones humides est réalisée selon les principes et critères définis par l'arrêté ministériel du 1er octobre 2009, modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 relatif aux critères de définition et de délimitation des zones humides en application de l'article R.211-108 du code de l'environnement.

Les critères de définition des zones humides sont relatifs aux caractéristiques du sol et de la végétation :

➤ Sols

Réglementairement (pour la mise en œuvre de la rubrique 3. 3. 1. 0 de l'article R. 214-1 du code de l'environnement) un sol peut être caractéristique d'une zone humide s'il y a présence (annexe I de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié) :

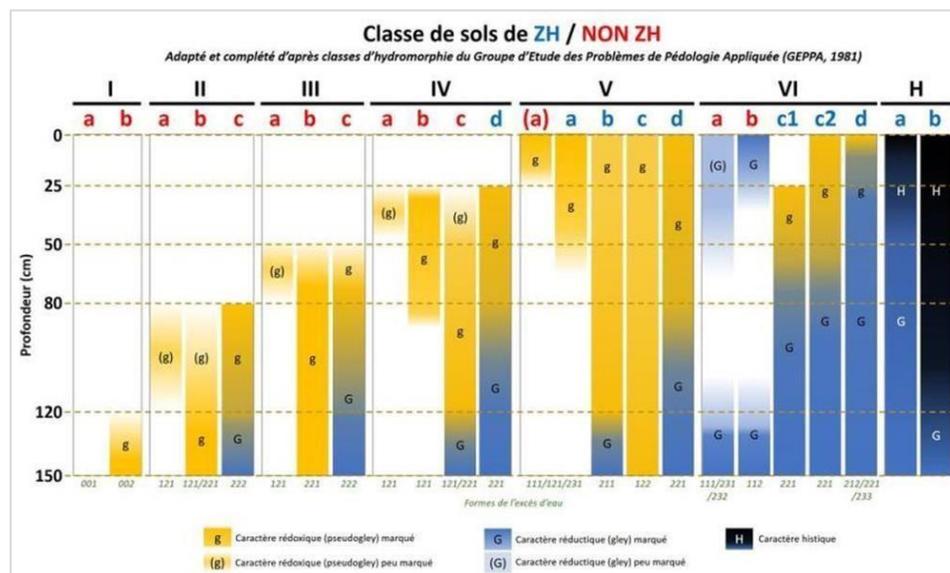
- 1 - d'horizons histiques (ou tourbeux) débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 50 centimètres ;
- 2 - ou de traits réductiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol ;
- 3 - ou de traits rédoxyques débutant à moins de 25 centimètres de la surface du sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur ;
- 4 - ou de traits rédoxyques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et de traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 centimètres de profondeur."

Pour la définition de histiques, réductiques et rédoxyques, l'arrêté renvoie au référentiel pédologique 2008 publié par l'Association Française pour l'Etude des Sols (AFES). Les définitions se trouvent dans les paragraphes spécifiques : "Histosols", page 205 et "Annexe 2 - Eléments pour l'établissement d'un référentiel pour les solums hydromorphes", page 359.

"Un horizon histique (tourbe) est un horizon holorganique formé en milieu saturé par l'eau durant des périodes prolongées (plus de 6 mois dans l'année) et composés principalement à partir de débris végétaux hygrophiles ou subaquatiques. Sa teneur en cendre est inférieure à 50%." ... / ... "L'horizon réductique (gley) est caractérisé par une couleur dominante grise (gris bleuâtre, gris verdâtre) et une répartition du fer plutôt homogène. .../... L'horizon rédoxyque (pseudo-gley) est caractérisé par une juxtaposition de plages, de traînées grises (ou simplement plus claires que le fond de l'horizon) et de taches, de nodules, voire de concrétion de couleur rouille (brun-rouge, jaune-rouge, etc...).

Chaque profil pédologique est rattaché à une classe d'hydromorphie (classification GEPPA, 1981) afin de déterminer si le sol relève de la zone humide au sens de l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009.

En l'absence de traits rédoxiques, réductiques ou histiques dans les 50 premiers centimètres, le sol n'entre pas dans les catégories de sols de zone humide.



Classification GEPPA des sols

➤ Végétation

L'arrêté du 24 juin 2008 modifié précédemment cité précise aussi la méthode permettant de classer une zone comme humide au regard du critère végétation (annexe II). La végétation doit être caractérisée : soit par des plantes identifiées et quantifiées selon une méthode présentée en annexe 2.1 de l'arrêté, soit par des communautés d'espèces végétales dénommées « habitats », caractéristiques des zones humides et définies à l'annexe 2.2 du même arrêté.

3.1.4. Méthode par identification des espèces végétales

Sur une placette circulaire, globalement homogène du point de vue de la végétation, d'un rayon de 3 ou 6 ou 12 pas (soit un rayon d'environ 1,5 m et 10 mètres), selon que l'on soit en milieu herbacé, arbustif ou arborescent, il s'agit d'effectuer une estimation visuelle du pourcentage de recouvrement des espèces pour chaque strate de végétation (herbacée, arbustive ou arborescente). Pour chaque strate :

- on note le pourcentage de recouvrement des espèces,
- on les classe par ordre décroissant,
- on établit une liste des espèces dont les pourcentages de recouvrement cumulé permettent d'atteindre 50% du recouvrement total de la strate,
- on ajoute les espèces ayant individuellement un pourcentage de recouvrement supérieur ou égal à 20% si elles n'ont pas été comptabilisées précédemment,

Une liste d'espèces dominantes est ainsi obtenue pour la strate considérée. On répète l'opération pour chaque strate et on regroupe ensuite les listes obtenues pour chaque strate en une seule liste d'espèces dominantes toutes strates confondues. Le caractère hygrophile des espèces de cette liste est ensuite analysé : si la moitié au moins des espèces de cette liste figure dans la « Liste des espèces indicatrices de zones humides », la végétation peut être qualifiée d'hygrophile.

3.1.5. Méthode par identification des habitats

Lorsque des données ou cartographies d'habitats selon les typologies CORINE biotopes ou prodrome des végétations de France sont disponibles, l'analyse de ces informations vise à déterminer si les habitats présents correspondent ou non aux habitats caractéristiques des zones humides mentionnés dans l'arrêté du 24 juin 2008 modifié.

Lorsque des investigations de terrain sont nécessaires, l'examen des habitats consiste à effectuer des relevés phytosociologiques et à déterminer s'ils correspondent à un ou des habitats caractéristiques des zones humides parmi ceux mentionnés dans l'arrêté.

Prise en compte des données géologiques et topographiques pour la détermination des zones humides

Les données géologiques et topographiques peuvent également être de bons indicateurs à prendre en compte pour la localisation des zones humides. En effet :

- les sols alluvionnaires (Fz, Fx, Fy) présentant une nappe affleurante sont particulièrement favorables à la présence de zones humides, sur toute l'étendue du lit majeur, notamment si celui-ci est totalement inondable ou au niveau des variations topographiques (microtopographie).
- les sols marneux, à l'inverse des sols calcaires, sont peu perméables et donc favorables à la stagnation de l'eau et à la présence potentielle de zones humides notamment dans les intercalations marnes-calcaires, dans les secteurs où la topographie est favorable à l'accumulation d'eau (versant concave, replat sur versant).

Un secteur est donc classifié comme zone humide lorsque l'un des critères caractéristiques (sols et végétation) est présent. Lorsque ces critères relevés sur le terrain ne sont pas suffisants au vu de l'arrêté, les secteurs seront classés comme milieu humide ou zone humide potentielle.

3.1.6. Synthèse géologique

La commune de Francheville se situe sur la feuille géologique n°410 « Luxeuil-les-Bains ». Le secteur étudié est principalement installé sur un ensemble d'alluvions anciennes et d'alluvions fluviales actuelles et récentes.

Ces niveaux peuvent être caractéristiques de zone humide car les alluvions sont sujets aux remontés de nappes.



Carte géologique



0 75 150 m



 Parcelle d'étude

Sources : cadastre, BRGM, google satellite

Carte géologique de la zone étudiée – Source : BRGM, DREAL BFC.

3.2. Résultats des investigations de terrains

Afin de déterminer le caractère humide de la zone concernée par le projet, des sondages pédologiques ont été réalisés le 23 février 2023 selon les critères de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009.

Les sondages ont été réalisés par temps couvert, des précipitations avaient eu lieu la veille. Néanmoins, le mois de février 2023 s'est révélé être un mois plutôt sec

Les relevés floristiques ont eu lieu le 4 avril et le 17 mai 2023.

3.2.1. Analyse du secteur

↪ La parcelle est essentiellement constituée d'une prairie mésophile sans intérêt particulier. Les bords de la prairie ont des espèces de milieux perturbés suite aux remblais des travaux à proximité ;

↪ En limite Nord, on trouve un fossé, des bordures humides et quelques arbres et arbustes.

↪ Informations générales.

- *Type* : Prairie mésophile améliorée
- *Code CORINE biotope* : 81.1
- *Superficie de la zone étudiée* = 0,7 ha
- *Altitude (en m)* : 295-296 m NGF.
- *Topographie* : plate
- *Bassin versant* : La Lanterne
- *Géologie* : Alluvions anciennes et alluvions fluviales actuelles et récentes
- *Date de prospection* : 23/02/2023, 03/04/2023, 17/05/2023

Statut et gestion.

- *Régime foncier* : propriété communale.

- *Contrat de milieu* : aucun.
- *SAGE* : Nappe du Breuchin.
- *PPRI* : Lanterne.

↪ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

- sol très caillouteux, brun foncé.
- traces d'oxydation avérées au niveau de 1 des 15 sondages effectués dès 5 / 10 cm de profondeur.
- 3 sondages avec refus immédiat car sol perturbé (anthroposol).
- classification GEPPA Ia et IVc pour les sondages non humides et Vc pour le sondage humide.

↪ Etude floristique.

La partie centrale contient une prairie mésophile sans intérêt particulier. Les bords ont été remblayés et possèdent une flore de sols perturbés (*Verbascum thapsus* ou *Rumex obtusifolius*).

Au Nord de la parcelle, le fossé possède une flore typique des milieux humides : *Alnus glutinosa*, *Salix aurita*, *Glyceria notata*, des *Iris* et quelques pieds de *Typha latifolia*. Le fossé n'est pas censé rentrer dans le périmètre du projet mais il est important de le prendre en compte pour le protéger.

Les berges et aux abords possèdent quelques espèces caractéristiques de zones humides : *Angelica sylvestris*, *Bistorta officinalis*, *Filipendula ulmaria* et un recouvrement important de *Carex brizoides* en nappe. Les berges sont regroupées sous la dénomination d'habitat : Communauté à Reine des prés et communauté associés caractéristiques des berges et des prairies humides.

↪ État général de la zone et conclusion générale.

Un sondage pédologique caractéristique de zone humide

Les relevés floristiques ont montré que les bordures de fossé sont caractéristiques de zone humide.

3.3. SONDAGES PEDOLOGIQUES- 23 / 02 / 23

Sondages pédologiques - Zones humides



Sondages pédologiques réalisés sur la parcelle d'étude – Source : IAD.

n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
1	Fluvisol	25 cm	alluvions	non	non	non	la	non
2	Fluvisol	25 cm	alluvions	non	non	non	la	non
3	Fluvisol	40 cm	alluvions	non	non	non	la	non
4	Fluvisol	35 cm	alluvions	35 cm peu marqué	non	non	IVc	non
5	Rédoxisol	40 cm	alluvions	10 cm	10 cm	non	Vc	oui
6	Fluvisol	25 cm	alluvions	non	non	non	la	non
7	Fluvisol	25 cm	alluvions	non	non	non	la	non
8	Fluvisol	40 cm	alluvions	40 cm peu marqué	non	non	IVc	non
9	Fluvisol	25 cm	alluvions	non	non	non	la	non
10	Fluvisol	35 cm	alluvions	peu marqué à 25 cm	non	non	IVc	non
11	Fluvisol	30 cm	alluvions	non	non	non	la	non
12	Fluvisol	25 cm	alluvions	non	non	non	la	non
13	Anthroposol	0 cm	alluvions	non	non	non	la	non
14	Anthroposol	0 cm	alluvions	non	non	non	la	non
15	Anthroposol	0 cm	alluvions	non	non	non	la	non

Description des sondages réalisés – Source : IAD.

3.4. RELEVES FLORISTIQUES - 03 / 04 / 23 et 17 / 05 / 23

Localisation des relevés :



Relevés floristiques - Zones humides



Relevés floristiques caractéristiques et non caractéristiques de zones humides – Source : IAD.

Conclusion : Deux relevés floristique sont indicateurs de zone humide, il s'agit des relevés 2 et 3. Cette zone correspond au fossé et à ses berges.

Détails des relevés :

Strate	Nom vernaculaire	Nom scientifique	1	2	3	4	5	
a	Auline glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>		80%				
a	Mirabellier	<i>Prunus domestica</i>			20%			
a	Prunelier	<i>Prunus serotina</i>			10%			
a	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>			20%			
a	Ronces	<i>Rubus sp.</i>			30%			
a	Saule à oreillettes	<i>Salix aurita</i>		20%				
h	Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>	r		+			
h	Vulpin des près	<i>Alopecurus pratensis</i>			r			
h	Angélique des bois	<i>Angelica sylvestris</i>			5%			
h	Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	20%					
h	Fromental	<i>Arrhenatherum elatius</i>	10%		10%		20%	
h	Renouée bistorte	<i>Bistorta officinalis</i>			10%			
h	Brome stérile	<i>Bromus sterilis</i>					r	
h	Laïche fausse brise	<i>Carex brizoides</i>			60%			
h	Laïche des marais	<i>Carex acutiformis</i>		30%				
h	Cardamine hirsute	<i>Cardamine hirsuta</i>				1%		
h	Cardamine des près	<i>Cardamine pratensis</i>				1%		
h	Centaurée jacée	<i>Centaurea jacea</i>	+					
h	Vesce hérissée	<i>Ervilia hirsuta</i>					10%	
h	Fétuque rouge	<i>Festuca rubra</i>	15%			20%		
h	Reine des près	<i>Filipendula ulmaria</i>			5%			
h	Gaillat gratteron	<i>Galium aparine</i>			r			
h	Géranium disséqué	<i>Geranium dissectum</i>					5%	
h	Glycérie pliée	<i>Glyceria notata</i>		30%				
h	Houlque lainause	<i>Holcus lanatus</i>	20%			10%	20%	
h	Iris	<i>Iris sp.</i>		20%				
h	Luzule champêtre	<i>Luzula campestris</i>	20%					
h	Mauve musquée	<i>Malva sylvestris</i>				r		
h	Plantago lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	5%			10%	10%	
h	Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	5%		+			
h	Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>				1%	r	
h	Rhinanthe mineur	<i>Rhinanthus minor</i>	r					
h	Oseille commune	<i>Rumex acetosa</i>	5%		r			
h	Oseille crépue	<i>Rumex crispus</i>				1%	r	
h	Patience à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i>					20%	
g	Scorsonère humble	<i>Scorzonera humilis</i>	r					
h	Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i>			10%			
h	Pissenlit sp.	<i>Taraxacum sp.</i>					r	
h	Tréfle des près	<i>Trifolium pratense</i>	+			30%	10%	
h	Massette à grandes feuilles	<i>Typha latifolia</i>		+				
h	Bouillon blanc	<i>Verbascum thapsus</i>				20%		
h	Véronique de perse	<i>Veronica persica</i>				r		
h	Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i>			+		5%	
	Bryophytes							
	Sol nu			20%				
	Nombre de plante dominante (somme > 50%)		3	5	a : 3 h : 1	3	3	
	Dont espèces indicatrices de zones humides		0	5	a : 0 h : 1	0	0	
	Végétation indicatrice de zones humides ?		Non	Oui	a : non h : oui	Non	Non	
	Habitats (Corine Biotopes)			81.1 Prairie mésophile améliorée	53.4 Bordures à calamagrostis des eaux courantes	37.1 Communautés à Reine des près et communautés associées	87.2 Zones rudérales	87.2 Zones rudérales
	Habitat indicateur de zones humides ?		Non	Oui	Oui	Non	Non	

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**.
Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**.

Strates : A : Arborescente a : arbustive h : herbacée
r : pourcentage inférieur à 5% + : individu isolé

4. LISTE DE LA FLORE DU TERRITOIRE COMMUNAL DE FRANCHEVELLE SELON LA BIBLIOGRAPHIE

Le tableau ci-dessous regroupe les espèces floristiques recensées sur le territoire de Francheville d'après le site internet Sigogne, le site de la LPO Franche-Comté et le site de l'INPN.

Légende :

LRFC : Liste Rouge UICN de Franche-Comté

LRN : Liste Rouge UICN de France

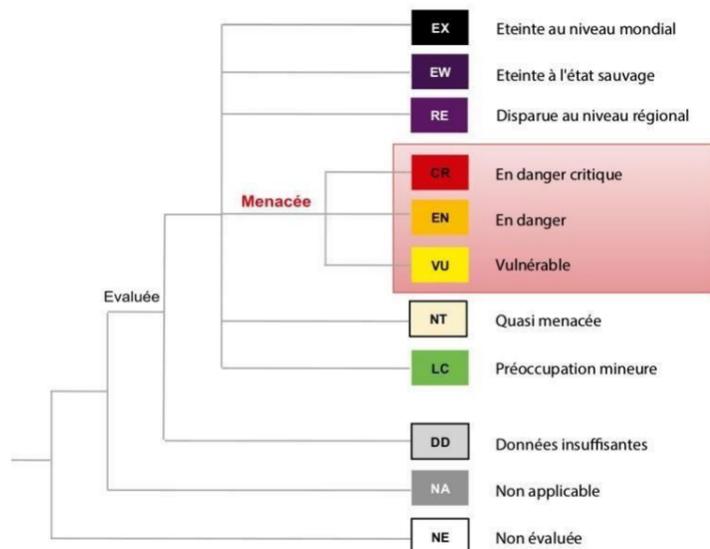


Figure 1. Présentation des catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après le Guide 2012 et le Guide régional 2012 de l'UICN)

Taxon	Nom vernaculaire	Nom scientifique	LRN	LRFC	Habitat de reproduction	Habitat de nourrissage	Protection	Natura 2000
Oiseaux	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	LC	NT	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Aigle criard	<i>Aquila clanga</i>	NA	/	Forestier	Milieux ouverts	Esp/Biot	I
Oiseaux	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	LC	VU	Forestier	Aquatique	Esp/Biot	I
Oiseaux	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	NT	LC	Milieux ouverts	Milieux ouverts	Chasse	II
Oiseaux	Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	VU	/	Ubiquiste	Aquatique	Esp/Biot	I
Oiseaux	Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	VU	/	Dunes	Aquatique	Chasse	II
Oiseaux	Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	LC	DD	Milieux humides	Forestier	Chasse	II et III
Oiseaux	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	LC	LC	Anthropique/rupestre	Aquatique	Esp/Biot	
Oiseaux	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	LC	LC	Anthropique/rupestre	Milieux ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	LC	LC	Ouverts et semi-ouverts	Ouverts et semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	NT	VU	Forestier	Milieux humides	Esp/Biot	I
Oiseaux	Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	EN	CR	Roselière	Milieux humides	Esp/Biot	I
Oiseaux	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	VU	DD	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	EN	DD	Milieux humides	Milieux humides	Esp/Biot	
Oiseaux	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	VU	NT	Milieux semi-ouverts	Ouverts et semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	EN	RE	Milieux ouverts	Milieux ouverts	Esp/Biot	I
Oiseaux	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	LC	VU	Milieux ouverts	Milieux ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	NT	CR	Milieux humides	Milieux ouverts	Esp/Biot	I
Oiseaux	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	LC	CR	Ouverts et semi-ouverts	Milieux ouverts	Esp/Biot	I
Oiseaux	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	LC	LC	Forestier	Milieux ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	VU	RE	Roselière	Aquatique	Esp/Biot	I
Oiseaux	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	LC	VU	Milieux ouverts	Milieux ouverts	Chasse	II
Oiseaux	Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	LC	EN	Milieux humides	Aquatique	Chasse	II
Oiseaux	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	LC	LC	Milieux humides	Aquatique	Chasse	II et III
Oiseaux	Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	NA	/	Milieux humides	Aquatique	Chasse	II et III
Oiseaux	Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>	NA	/	Milieux humides	Aquatique	Chasse	II et III
Oiseaux	Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	LC	NA	Milieux humides	Aquatique	Chasse	II et III
Oiseaux	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	VU	VU	Milieux semi-ouverts	Milieux ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	/	/	Milieux humides	Milieux humides	Chasse	II
Oiseaux	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	/	/	Milieux humides	Aquatique	Esp/Biot	
Oiseaux	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	NT	CR	Milieux humides	Aquatique	Esp/Biot	
Oiseaux	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	/	/	Milieux humides	Milieux humides	Esp/Biot	I
Oiseaux	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	LC	VU	Cavités	Milieux ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	LC	LC	Cavités	Milieux ouverts	Esp/Biot	II
Oiseaux	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	LC	LC	Cavités	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	LC	VU	Anthropique/arboricole	Milieux ouverts	Esp/Biot	I
Oiseaux	Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	/	/	Milieux humides	Aquatique	Chasse	I et II
Oiseaux	Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	LC	LC	Bosquets	Milieux ouverts		II
Oiseaux	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	LC	LC	Bosquets	Ubiquiste		II
Oiseaux	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	LC	LC	Parasite	Ubiquiste	Esp/Biot	
Oiseaux	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	VU	EN	Milieux ouverts	Milieux ouverts humides	Chasse	II
Oiseaux	Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	LC	NA	Milieux humides	Aquatique	Esp/Biot	II

Oiseaux	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	LC	NT	Anthropique/rupestre	Milieux ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	LC	LC	Boisement	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	LC	LC	Cavités	Milieux ouverts	Chasse	II
Oiseaux	Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	LC	NA	Milieux ouverts	Milieux ouverts	/	II et III
Oiseaux	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NT	LC	Anthropique/rupestre	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	LC	LC	Milieux semi-ouverts	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	LC	LC	Milieux semi-ouverts	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	LC	LC	Milieux semi-ouverts	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	NT	LC	Milieux semi-ouverts	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	LC	LC	Milieux semi-ouverts	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	LC	LC	Milieux humides	Aquatique	Chasse	II et III
Oiseaux	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	VU	EN	Milieux humides	Aquatique	Chasse	II et III
Oiseaux	Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	LC	VU	Milieux humides	Aquatique	Chasse	II et III
Oiseaux	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	LC	LC	Milieux humides	Aquatique	Chasse	II
Oiseaux	Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	NA	/	Milieux humides	Aquatique	Chasse	II
Oiseaux	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	LC	LC	Forestier	Milieux semi-ouverts	/	II
Oiseaux	Gobemouche à collier	<i>Ficedula albicollis</i>	NT	VU	Forestier	Forestier	Esp/Biot	I
Oiseaux	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	NT	DD	Anthropique/rupestre	Forestier et semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i>	LC	VU	Côtes	Côtes/Aquatique	Esp/Biot	
Oiseaux	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	LC	NA	Rupestre	Aquatique	Esp/Biot	
Oiseaux	Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	VU	/	Limicole	Limicole	Esp/Biot	
Oiseaux	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	NT	NA	Milieux humides	Milieux humides	Esp/Biot	I
Oiseaux	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	LC	CR	Milieux humides	Aquatique	Esp/Biot	
Oiseaux	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	LC	LC	Milieux humides	Aquatique	Esp/Biot	
Oiseaux	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	LC	LC	Milieux humides	Aquatique	Esp/Biot	
Oiseaux	Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	LC	LC	Cavités	Forestier montagnard	Esp/Biot	
Oiseaux	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	LC	LC	Cavités	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	LC	LC	Arboricole	Ouverts et semi-ouverts	Chasse	II
Oiseaux	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	LC	DD	Arboricole	Forestier humide	Chasse	II
Oiseaux	Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	/	/	Forestier	Ubiquiste	Chasse	II
Oiseaux	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	LC	LC	Forestier	Ouverts et semi-ouverts	Chasse	II
Oiseaux	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	LC	LC	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	CR	/	Milieux humides	Milieux humides	Esp/Biot	I
Oiseaux	Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	LC	NT	Berge	Milieux ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Harle piette	<i>Mergellus albellus</i>	/	/	Forestiers humides	Aquatique	Esp/Biot	I
Oiseaux	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	LC	LC	Arboricole	Aquatique	Esp/Biot	
Oiseaux	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	LC	CR	Milieux humides	Aquatique	Esp/Biot	I
Oiseaux	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	LC	LC	Forestier	Ouverts et semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	NT	NT	Anthropique/rupestre	Aérien	Esp/Biot	
Oiseaux	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	LC	EN	Berge	Aérien	Esp/Biot	
Oiseaux	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	NT	NT	Anthropique/rupestre	Milieux ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Hypolaïs icterine	<i>Hippolaïs icterina</i>	VU	EN	Bosquets	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	VU	VU	Bosquets	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	LC	VU	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	VU	NT	Berge	Aquatique	Esp/Biot	I
Oiseaux	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	NT	DD	Anthropique/rupestre	Aérien	Esp/Biot	
Oiseaux	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	LC	LC	Forestier	Forestier	Chasse	II
Oiseaux	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	LC	LC	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	LC	LC	Forestier	Ubiquiste	Esp/Biot	
Oiseaux	Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	VU	DD	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LC	LC	Forestier	Ubiquiste	Esp/Biot	
Oiseaux	Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	LC	LC	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	LC	LC	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	LC	LC	Forestier	Ubiquiste	Esp/Biot	
Oiseaux	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	LC	LC	Forestier	Milieux ouverts	Esp/Biot	I
Oiseaux	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	VU	VU	Forestier	Milieux ouverts	Esp/Biot	I
Oiseaux	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	LC	LC	Anthropique/rupestre	Ubiquiste	Esp/Biot	
Oiseaux	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	EN	EN	Cavités	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	NT	NA	Milieux humides	Aquatique	Esp/Biot	II
Oiseaux	Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	LC	EN	Milieux humides	Aquatique	Chasse	II
Oiseaux	Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	VU	NA	Milieux humides	Aquatique	Chasse	II et III
Oiseaux	Ouette d'Égypte	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	NA	NA	Milieux humides	Aquatique	EAE	
Oiseaux	Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	LC	EN	Limicole	Limicole	Esp/Biot	
Oiseaux	Pic cendré	<i>Picus canus</i>	EN	VU	Cavités	Forestier	Esp/Biot	I
Oiseaux	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	LC	LC	Cavités	Forestier	Esp/Biot	

Oiseaux	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	VU	DD	Cavités	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	LC	LC	Cavités	Forestier	Esp/Biot	I
Oiseaux	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	LC	LC	Cavités	Forestier	Esp/Biot	I
Oiseaux	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	LC	LC	Cavités	Forestier ouvert	Esp/Biot	
Oiseaux	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	LC	LC	Arboricole	Ouverts et semi-ouverts	/	II
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	NT	VU	Bosquets	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	I
Oiseaux	Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	DD	/	Anthropique/rupestre	Anthropique	Chasse	II
Oiseaux	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	LC	DD	Cavités	Forestier	Chasse	II
Oiseaux	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	LC	LC	Arboricole	Ubiquiste	Chasse	II et III
Oiseaux	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LC	LC	Arboricole	Ubiquiste	Esp/Biot	
Oiseaux	Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	/	/	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	LC	VU	Milieux semi-ouverts	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	VU	EN	Ouverts et semi-ouverts	Ouverts et semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	NT	DD	Milieux semi-ouverts	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	NT	DD	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	LC	LC	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	NT	NT	Milieux humides	Aquatique	Chasse	II
Oiseaux	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	LC	LC	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	NT	NT	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	LC	LC	Boisement	Boisement	Esp/Biot	
Oiseaux	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	LC	LC	Forestier	Forestier/Anthropique	Esp/Biot	
Oiseaux	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	LC	LC	Cavités	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	LC	LC	Anthropique/rupestre	Milieux ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	VU	EN	Phragmitaies	Milieux humides	Esp/Biot	
Oiseaux	Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	VU	CR	Milieux humides	Aquatique	Chasse	II
Oiseaux	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	VU	CR	Milieux humides	Aquatique	Chasse	II et III
Oiseaux	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	VU	EN	Arboricole	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	LC	LC	Cavités	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	LC	/	Milieux humides	Aquatique	Esp/Biot	
Oiseaux	Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	VU	VU	Milieux semi-ouverts	Ouverts et semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	NT	DD	Milieux semi-ouverts	Ouverts et semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	LC	NT	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	LC	VU	Cavités	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	VU	VU	Arboricole	Milieux semi-ouverts	Chasse	II
Oiseaux	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	LC	LC	Arboricole	Ubiquiste	Chasse	II
Oiseaux	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	NT	CR	Milieux ouverts	Milieux ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	LC	LC	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Oiseaux	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	NT	EN	Milieux ouverts	Milieux ouverts	Esp/Biot	II
Oiseaux	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	VU	LC	Bosquets	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Mammifères	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	LC	/	Terrier	Ubiquiste	Chasse	
Mammifères	Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	LC	/	Forestier	Forestier		
Mammifères	Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	LC	/	Forestier	Forestier	Chasse	
Mammifères	Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	LC	/	Forestier	Forestier	Esp/Biot	
Mammifères	Fouine	<i>Martes foina</i>	LC	/	Anthropique	Ubiquiste	Chasse	
Mammifères	Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	LC	/	Terrier	Milieux semi-ouverts	Chasse	
Mammifères	Loir gris	<i>Glis glis</i>	LC	/	Arboricole	Ubiquiste		
Mammifères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	NT	/	Anthropique	Ubiquiste	Esp/Biot	IV
Mammifères	Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	NA	/	Berge	Aquatique	Chasse	
Mammifères	Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	NA	/	Berge	Aquatique	Chasse	
Mammifères	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	LC	/	Terrier	Ubiquiste	Chasse	
Mammifères	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	LC	/	Boisement	Ubiquiste	Chasse	
Mammifères	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	NT	/	Anthropique	Ubiquiste	Esp/Biot	IV
Reptiles	Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	LC	NT	Ubiquiste	Ubiquiste	Esp/Biot	
Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	LC	LC	Ubiquiste	Ubiquiste	Esp/Biot	IV
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	LC	NT	Mares	Ubiquiste	Esp/Biot	IV
Amphibiens	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	LC	LC	Mares	Forestier	Esp	
Amphibiens	Grenouille de Lessona	<i>Pelophylax lessonae</i>	NT	DD	Mares	Forestier	Esp/Biot	IV
Amphibiens	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	LC	NT	Mares	Forestier		V
Amphibiens	Grenouille verte	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	NT	DD	Mares	Mares		V
Amphibiens	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	LC	LC	Mares	Forestier	Esp	
Amphibiens	Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	LC	LC	Mares	Mares	Esp	
Amphibiens	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	LC	LC	Mares	Forestier	Esp	V
Amphibiens	Triton ponctué	<i>Lissotriton vulgaris vulgaris</i>	NT	VU	Mares	Mares	Esp	

Lépidoptères	Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	LC	LC	Ouverts et semi-ouverts	Ouverts et semi-ouverts		
Lépidoptères	Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	LC	LC	Ouverts et semi-ouverts	Ouverts et semi-ouverts		
Lépidoptères	Azuré de l'Ajonc	<i>Plebejus argus</i>	LC	LC	Ubiquiste	Ubiquiste		
Lépidoptères	Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Azuré des Anthyllides	<i>Cyaniris semiargus</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	LC	LC	Milieus semi-ouverts	Ubiquiste		
Lépidoptères	Azuré du Trèfle	<i>Cupido argiades</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Lisières		
Lépidoptères	Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Ouverts et semi-ouverts		
Lépidoptères	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	LC	LC	Ubiquiste	Ubiquiste		
Lépidoptères	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	/	/	Prairies humides	Prairies humides	Esp/Biot	II et IV
Lépidoptères	Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	LC	LC	Boisement	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Machaon	<i>Papilio machaon</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Mélitée de la Lancéole	<i>Melitaea parthenoides</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Mélitée du Mélampyre	<i>Melitaea athalia</i>	/	/	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Mélitée noirâtre	<i>Melitaea diamina</i>	LC	LC	Ouverts et semi-ouverts	Ouverts et semi-ouverts		
Lépidoptères	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Nacré de la ronce	<i>Brenthis daphne</i>	LC	LC	Lisières	Lisières		
Lépidoptères	Nacré de la Sanguisorbe	<i>Brenthis ino</i>	LC	LC	Prairies humides	Prairies humides		
Lépidoptères	Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	LC	LC	Milieus humides	Milieus humides		
Lépidoptères	Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>	LC	LC	Ubiquiste	Ubiquiste		
Lépidoptères	Petite tortue	<i>Aglais urticae</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>	LC	NT	Milieus humides	Milieus humides		
Lépidoptères	Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	LC	LC	Lisières	Lisières		
Lépidoptères	Piéride de l'Ibérie	<i>Pieris mannii</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	LC	LC	Ubiquiste	Ubiquiste		
Lépidoptères	Piéride du Lotier	<i>Leptidea sinapis</i>	LC	LC	Ouverts et semi-ouverts	Ouverts et semi-ouverts		
Lépidoptères	Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>	LC	LC	Boisement	Boisement		
Lépidoptères	Souci	<i>Colias crocea</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Soufré	<i>Colias hyale</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Lépidoptères	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	LC	LC	Boisement	Ubiquiste		
Lépidoptères	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	LC	LC	Ubiquiste	Ubiquiste		
Lépidoptères	Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	LC	LC	Milieus ouverts	Lisières		
Lépidoptères	Vanesse des Chardons	<i>Vanessa cardui</i>	LC	LC	Ubiquiste	Ubiquiste		
Lépidoptères	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	LC	LC	Ubiquiste	Ubiquiste		
Lépidoptères	Zygène des prés	<i>Zygaena trifolii</i>	/	LC	Prairies humides	Prairies humides		
Lépidoptères	Zygène du Pied-de-Poule	<i>Zygaena filipendulae</i>	/	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Odonates	Aeshne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	LC	VU	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	LC	NT	Aquatique	Milieus humides	Esp	II
Odonates	Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	LC	NT	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Agrion nain	<i>Ischnura pumilio</i>	LC	NT	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>	LC	/	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Épithèque bimaculée	<i>Epitheca bimaculata</i>	LC	VU	Aquatique	Milieus humides		

Odonates	Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Leste des bois	<i>Lestes dryas</i>	LC	VU	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Leste fiancé	<i>Lestes sponsa</i>	NT	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	LC	VU	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Libellule quadrimaculée	<i>Libellula quadrimaculata</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	NT	EN	Aquatique	Milieus humides	Esp/Biot	II et IV
Odonates	Naïade aux yeux rouges	<i>Erythromma najas</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Sympétrum de Fonscolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Odonates	Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	LC	LC	Aquatique	Milieus humides		
Orthoptères	Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	/	LC	Prairies humides	Prairies humides		
Orthoptères	Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	/	/	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Orthoptères	Courtillière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	/	DD	Milieus humides	Milieus humides		
Orthoptères	Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar</i>	/	/	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Orthoptères	Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	/	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Orthoptères	Criquet des Roseaux	<i>Mecostethus parapleurus</i>	/	LC	Sol	Milieus humides		
Orthoptères	Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>	/	LC	Prairies humides	Prairies humides		
Orthoptères	Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus dorsatus</i>	/	/	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Orthoptères	Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	/	LC	Ouverts et semi-ouverts	Ouverts et semi-ouverts		
Orthoptères	Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>			Ouverts et semi-ouverts	Ouverts et semi-ouverts		
Orthoptères	Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	/	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Orthoptères	Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	/	LC	Forestier	Forestier		
Orthoptères	Grillon des marais	<i>Pteronemobius heydenii</i>	/	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Orthoptères	Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	/	LC	Ubiquiste	Ubiquiste		
Orthoptères		<i>Roeseliana roeselii</i>	/	LC	Milieus ouverts	Milieus ouverts		
Orthoptères	Tétrix riverain	<i>Tetrix subulata</i>	/	LC	Milieus humides	Milieus humides		
Poissons	Achigan à grande bouche	<i>Micropterus salmoides</i>	NA	NA	Aquatique	Aquatique		
Poissons	Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	LC	LC	Aquatique	Aquatique		
Poissons	Chabot	<i>Cottus gobio</i>	LC	NT	Aquatique	Aquatique		II
Poissons	Chevesne commun	<i>Squalius cephalus</i>	LC	LC	Aquatique	Aquatique		
Poissons	Brochet	<i>Esox lucius</i>	VU	VU	Aquatique	Aquatique		
Poissons	Goujon	<i>Gobio gobio</i>	LC	LC	Aquatique	Aquatique		
Poissons	Loche franche	<i>Barbatula barbatula</i>	LC	NT	Aquatique	Aquatique		
Poissons	Perche	<i>Perca fluviatilis</i>	LC	LC	Aquatique	Aquatique		
Poissons	Perche-soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	NA	NA	Aquatique	Aquatique		
Poissons	Poisson-chat	<i>Ameiurus melas</i>	NA	NA	Aquatique	Aquatique		
Poissons	Rotengle	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	LC	LC	Aquatique	Aquatique		
Poissons	Spirin	<i>Alburnoides bipunctatus</i>	LC	LC	Aquatique	Aquatique		
Poissons	Tanche	<i>Tinca tinca</i>	LC	LC	Aquatique	Aquatique		
Poissons	Truite de mer	<i>Salmo trutta</i>	NT	VU	Aquatique	Aquatique		
Poissons	Vandoise	<i>Leuciscus leuciscus</i>	LC	NT	Aquatique	Aquatique		
Mollusques	Columelle édentée	<i>Columella edentula</i>	LC	/				
Mollusques	Columelle obèse	<i>Columella aspera</i>	LC	/	Forestier	Forestier		
Mollusques	Escargot de Bourgogne	<i>Helix pomatia</i>	LC	/	Ubiquiste	Ubiquiste		V

5. LISTE DE LA FAUNE RELEVÉE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DE FRANCHEVELLE SELON LA BIBLIOGRAPHIE ET LES INVENTAIRES

Le tableau ci-dessous regroupe les espèces faunistiques recensées sur le territoire de Francheville d'après le site internet Sigogne, la LPO Franche-Comté, le site de l'INPN et les inventaires de terrain.

Aucune espèce inventoriée n'est protégée au niveau de la Franche-Comté.

Légende :

Année : Date de dernière observation

Protection nationale : Protection nationale de l'espèce

Esp/Biot : Protection de l'espèce et de son biotope

Chasse : Espèce dont la chasse est autorisée

N2000 : Espèce réglementée par la Directive européenne Habitats-Faune-Flore ou Oiseaux (Natura 2000)

LRFC : Liste Rouge UICN de Franche-Comté

LRN : Liste Rouge UICN de France

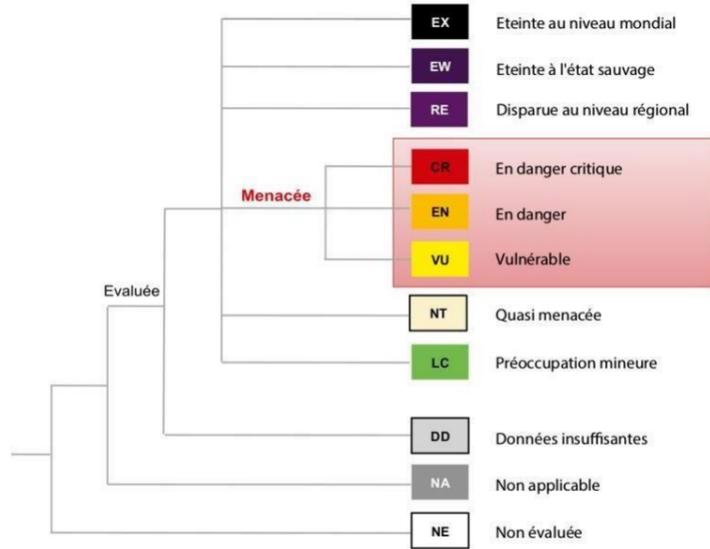


Figure 1. Présentation des catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après le Guide 2012 et le Guide régional 2012 de l'UICN)

Taxon	Nom vernaculaire	Nom scientifique	LRN	LRFC	Habitat de reproduction	Habitat de nourrissage	Protection nationale	N2000
Oiseaux	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LC	LC	Arboricole	Ubiquiste	Esp/Biot	
Oiseaux	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	LC	LC	Anthropique/rupestre	Ubiquiste	Esp/Biot	
Oiseaux	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NT	LC	Anthropique/rupestre	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	
Oiseaux	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	LC	LC	Arboricole	Ouverts et semi-ouverts	/	II
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	NT	VU	Bosquets	Milieux semi-ouverts	Esp/Biot	I
Oiseaux	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LC	LC	Forestier	Ubiquiste	Esp/Biot	
Oiseaux	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	LC	LC	Cavités	Milieux ouverts	Chasse	II
Oiseaux	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	NT	NT	Anthropique/rupestre	Aérien	Esp/Biot	
Oiseaux	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	LC	LC	Forestier	Milieux semi-ouverts	/	II
Oiseaux	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	LC	LC	Arboricole	Ubiquiste	Chasse	II et III
Oiseaux	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	NT	DD	Milieux semi-ouverts	Ouverts et semi-ouverts	Esp/Biot	
Odonates	Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	LC	LC	Aquatique	Milieux humides	/	
Lépidoptères	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	LC	LC	Milieux ouverts	Milieux ouverts	/	
Lépidoptères	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	LC	LC	Ubiquiste	Ubiquiste	/	
Lépidoptères	Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	LC	LC	Milieux ouverts	Milieux ouverts	/	
Lépidoptères	Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	LC	LC	Milieux ouverts	Milieux ouverts	/	
Lépidoptères	Piérade de l'Ibérie	<i>Pieris manii</i>	LC	LC	Milieux ouverts	Milieux ouverts	/	
Orthoptères	Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	/	LC	Milieux ouverts	Milieux ouverts	/	
Orthoptères	Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	/	LC	Milieux ouverts	Milieux ouverts	/	

6. TABLEAUX BRUTS DES INDICES PONCTUELS D'ABONDANCE (IPA)

Fiche de relevé IPA								
Localisation (commune, lieu-dit, projet)								
Francheville								
N° IPA	Milieux échantillonné							N° pas- sage
	Habitat principal				Habitat secondaire			
1	Prairie mésophile				Arbres isolés, milieux hu- mides			1
Date	Heure de début	Obs	Conditions météo					
17/05/2023	8h48	CT	Soleil, 10°C, 15km/h de vent					
Espèces	Nicheurs				Présence			Total
	Mâle chanteur	Couple	Nid oc- cupé	Groupe familial	Vu en vol	Vu posé	Entendu cri	
Valeurs par contact	1	1	1	1	0,5	0,5	0,5	
Pinson des arbres	1							1
Moineau domestique							3	3
Faucon crécerelle					1			1
Pie bavarde					2			2
Pie grièche écorcheur						1		1
Mésange charbonnière					1			1
Etourneau sansonnet					3			3
Hirondelle de fenêtre					4			4
Geai des chênes							1	1
Pigeon ramier					4			4
Tarier pâtre						2		2
Note total activité								23

7. AVIS CDPENAF



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COPIE

**Direction Départementale
des Territoires de la
Haute-Saône**

Commission Départementale de Préservation
des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
Service Urbanisme Habitat et Constructions
Secrétariat CDPENAF
Affaire suivie par : Nicole MAIREY
Tél : 03 63 37 92 87
mél : ddt-cdpenaf@haute-saone.gouv.fr

Vesoul, le

- 1 DEC. 2023

Monsieur le Président,

La déclaration de projet portant mise en compatibilité du PLU de Franchevelle a été prescrite par délibération du 1^{er} juin 2023 pour un projet d'implantation d'une maison intergénérationnelle.

Par courrier réceptionné le 13 octobre 2023, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) au titre de l'article L.153-16 du Code de l'urbanisme pour la réduction des espaces agricoles, naturels et forestiers.

La commission s'est réunie vendredi 17 novembre 2023 pour examiner ce projet, que vous avez présenté avec le maire de Franchevelle et le cabinet IAD. Vous avez pu répondre aux points soulevés par les membres de la commission et apporter des éclairages sur le projet.

Les membres de la CDPENAF ont rendu un avis favorable au projet et ont pris acte de l'engagement de la collectivité concernant le déclassement des 2 zones, 1AU et 2AU, du PLU en vigueur, en zone agricole dans le futur PLUi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le directeur départemental des territoires

Didier CHAPUIS

GONZALES Benjamin
Président de la Communauté de communes
du Triangle Vert
27 Grande Rue
70240 SAULX

Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône
24, boulevard des Alliés – CS 50389
70014 Vesoul Cedex
Tél : 03 63 37 92 00 – mél : ddt@haute-saone.gouv.fr
Site internet : <http://www.haute-saone.gouv.fr>